



Séance de parents des futurs 1H

Entrée à l'école

- 11 années de scolarité obligatoire dont 2 ans d'école enfantine
- Pour toute la Suisse, entrée à l'école à 4 ans révolus au 31 juillet
- Report d'entrée possible



Dérogation à l'âge d'entrée

- Motifs: circonstances particulières (accident, maladie, maturité insuffisante...)
- Déclaration écrite des parents à l'Inspecteur avant le 28 mars

Sylvain Lang
Rue André Piller 21

1762 Givisiez

sylvain.lang@fr.ch

Rôle de l'école

- L'école assume une mission globale et générale de formation et de socialisation qui comprend des tâches d'enseignement et d'éducation.
- Elle seconde les parents dans leur responsabilité éducative.

Loi sur la scolarité obligatoire (septembre 2014)

Droits et devoirs

- Obligation de fréquentation
- Respect de l'horaire et chemin de l'école = responsabilité des parents
- Absences: à annoncer avant le début des classes.
- Jours joker : 4 demi-jours par année
- Congés spéciaux exceptionnels : regroupement familial pour événement officiel à l'étranger

[Cercle scolaire de Siviriez](#)



Ecole de Siviriez 1-2-3-4H

- 1-2H : 4 classes
- 3-4H : 3 classes (ou 4)
- Logopédiste
- Enseignantes spécialisées
- Secrétariat et direction

Ecole de Villaraboud 5-6H



- 5H : 1 classe
 - 5-6H : 1 classe
 - 6H : 1 classe
 - Enseignantes spécialisées
-



Ecole de Chavannes-les-Forts

- 5-8H: Activités créatrices



Ecole de Prez-vers-Siviriez 7-8H

- 7H : 2 classes
- 8H : 2 classes
- Enseignantes spécialisées

L'école, un grand partenariat

Les élèves

31 enseignants

Secrétariat
d'école

Direction
d'école

Inspectorat

SEnOF /
DFAC

Familles

Commune

Services auxiliaires
scolaires

AES

Conseil des parents

Rentrée : 28 août 2025

- Bulletin d'information mi-juillet
- Site internet de l'école : www.ecole-siviriez.ch
- Prévision pour les 1-2H:

1H	2H	Total
45	35	80

Horaires

Matin : 08.15 –11.50
Après-midi : 13.55 –15.35

1-2H	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	1H-2H	2H	1H	1H-2H	2H
Après-midi	2H	2H		2H	1H

Horaires spéciaux début d'année

Matin : 08.15 – 11.50

Après-midi : 13.55 – 15.35

1-2H Semaine 0	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin				2H	2H
Après-midi				1H	1H

1-2H Semaine 1	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	1H	2H	1H	2H	2H
Après-midi	2H	2H		1H	1H

2^{ème}
partie : 6
ateliers

- Objectifs de la 1-2H
- L'école à la forêt
- TSS
- Transports et conseil des parents
- AES
- SLPP